

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur de la jeunesse, à Grenoble le 23 janvier 2013.

Mesdames et Messieurs les ministres,
Monsieur le maire de Grenoble, cher Michel DESTOT,
Monsieur le président du Conseil général de l'Isère, cher André VALLINI,
Mesdames et Messieurs les parlementaires, les élus,
Mesdames, Messieurs,
Chers jeunes,

Je pense que vous avez donné, par votre conclusion, un sens à mon introduction : c'est vous qui allez porter votre avenir & c'est vous qui allez donner la chance à ce pays d'avancer & c'est vous qui avez les réponses. Nous, notre devoir celles et ceux qui ont par le suffrage universel un mandat et qui exercent, c'est de vous donner toutes les occasions, toutes les conditions pour que vous puissiez réussir votre vie et donc faire réussir la France.

J'interviens, pour ces vux à la jeunesse, dans un contexte que chacun connaît et qui n'était pas prévu, celui de l'intervention de la France au Mali. C'est un moment grave, c'est une solidarité que nous apportons à un pays ami - l'un des plus pauvres du monde -, c'est un combat que nous engageons aux côtés des Africains pour assurer l'intégrité territoriale d'un pays souverain et en même temps protéger les autres contre le terrorisme.

Vous pourriez me dire « mais nous sommes loin des vux à la jeunesse ! ». Et pourtant... Les soldats qui sont présents au Mali les soldats français ont votre âge. J'en ai rencontré qui avaient à peine 19 ans et d'autres qui se sentaient déjà vieux quand ils en avaient 23. Ils portaient sur un terrain qu'ils ne connaissaient pas & ils le faisaient avec fierté, dévouement, parce qu'ils remplissaient une mission au nom de la France. Ils avaient aussi besoin d'avoir confiance dans l'ordre que je leur donnais. Ils ne le discutaient pas puisqu'ils sont soldats. Ma responsabilité était donc de faire intervenir ces jeunes Français là où je pensais que c'était non pas l'intérêt de notre pays mais l'intérêt du monde.

Je reviens à ces vux à la jeunesse en pensant à ces soldats. Je le fais à Grenoble parce que c'est la ville la plus jeune de France & parce que la moitié de la population ici, dans l'agglomération, a moins de 30 ans, parce que c'est une ville universitaire Madame FIORASO en est la ministre, des Universités - & parce que c'est une ville d'excellence, de recherche, de connaissance, de savoir & parce que c'est une grande métropole à l'échelle européenne & parce que c'est une ville qui réussit & mais aussi parce que c'est une ville qui souffre, avec des jeunes qui peuvent se sentir à un moment délaissés, oubliés, écartés, discriminés.

J'étais à Echirrolles il y a quelques semaines, après le drame qui s'y était produit. A cette occasion, j'ai rencontré les familles pleines de dignité, les frères et les sœurs qui voulaient y croire malgré la douleur. Là encore, vous avez donné l'expression de la dignité et de la solidarité. Bien sûr, beaucoup avait aussi l'esprit de vengeance, mais avait également confiance dans la justice de la République et dans la capacité de notre école le ministre de l'Éducation est là à offrir un avenir différent du présent d'aujourd'hui.

Voilà pourquoi je suis ici à Grenoble pour parler de la jeunesse.

Je veux saluer l'initiative qui a été prise. Elle n'a pas été préparée par je ne sais quelle officine de communication ou quelle organisation administrative. Cela vient d'un groupe qui s'est constitué librement, ou en tout cas qui a été réuni par des rencontres et qui a aussi produit librement ses

indirectement, ou en tout cas qui a été réunie par des rencontres et qui a aussi produit indirectement ses propositions. Je veux remercier Martin HIRSCH d'avoir constitué ce groupe, Isabelle GIORDANO de l'avoir animé et surtout ces jeunes de s'être exprimés avec talent, avec confiance parce que ce qu'ils ont dit - cela a été le premier mot qu'ils ont prononcé : « Vous avez de la chance en France d'avoir une jeunesse dynamique, confiante dans son avenir ».

C'est d'ailleurs le paradoxe français : les jeunes ont confiance dans l'avenir, même si parfois ils s'interrogent pour eux-mêmes. Ceux qui doutent le plus ce sont leurs parents, parce qu'ils s'inquiètent du devenir de cette génération.

Alors mon devoir - mon premier devoir - est de faire que la jeunesse soit partout de notre pays, le levier à partir duquel, grâce auquel, nous allons pouvoir donner confiance à la société dans son ensemble.

Mon message est donc simple aujourd'hui à l'occasion de ces vœux à la jeunesse : c'est de lui donner non pas sa chance, mais toutes ses chances pour que la promesse de la République continue à être effective. Un doute s'est installé depuis trop d'années. Ce doute, c'est celui qui tenaille tant de parents et de grands-parents : « est-ce que nos enfants vivront mieux que nous ? » Et comme ils y répondent parfois avec interrogation et même négation, nous devons inverser ce processus. Oui, notre devoir, c'est que nos enfants vivent mieux que nous. Et pour cela, il doit y avoir une mobilisation générale. Cette jeunesse qui s'est exprimée, elle n'est pas le reflet de toute la jeunesse de France, même s'il y a suffisamment de parcours différents pour lui donner du sens à travers ce groupe. Ce qui s'est exprimé, c'est à la fois un besoin de liberté, d'indépendance, de souveraineté même, pour assurer les premiers pas de chacun de ces jeunes et en même temps le besoin d'être accompagné, parrainé, d'avoir des repères pour les premiers moments de la vie. C'est le rôle de l'État, le rôle aussi de l'ensemble des acteurs publics d'être capables de fournir cette transmission.

J'ai fait de la jeunesse la première priorité du quinquennat, non pas parce que je voulais flatter une génération ou parce que j'avais à préférer celle-ci parce qu'elle était plus jeune que celle-là. Non, j'ai considéré qu'aider la jeunesse, lui permettre de retrouver une espérance, c'était donner un horizon à toute la France, à toute la société. Parce que quand un pays peut donner cette certitude que la génération qui vient va vivre mieux que la précédente, alors ce pays avance. Mais inversement, quand il n'est plus capable d'assurer cette promesse, il décline.

Or il n'y a pas de fatalité. Je crois au progrès. Je crois à la marche continue de l'humanité. Je crois à la France, à ses capacités de pouvoir rester une grande nation dans le monde, en Europe. Je crois à l'Europe - le message m'a été adressé -, cette Europe qui, elle-même, s'interroge sur sa puissance, vit dans le syndrome de son propre déclin, lutte pour préserver ce qu'elle a - sa monnaie, son marché - alors qu'elle a toutes les conditions pour rester la première puissance économique. Cette Europe où certaines nations en son sein commencent à se poser la question de savoir si elles vont rester, en Europe, alors que je me souviens l'histoire est longue qu'un pays notamment avait frappé à la porte avec tant d'obstination pour y rentrer que je trouverais dommage qu'il en sorte aussi rapidement. Nous devons donc aussi dire à la jeunesse que l'Europe est également une condition de son propre épanouissement.

Dire que la jeunesse doit être une priorité, c'est aussi, d'abord, prendre conscience de ce qu'elle vit.

La crise frappe indistinctement. Elle ne fait pas le tri entre les citoyens. Mais ce qui est sûr, c'est qu'elle touche d'abord la jeunesse. C'est elle qui est la génération, je n'ose pas dire sacrifiée, mais punie par la crise. 500 000 jeunes de moins de 25 ans sont au chômage. Le taux de chômage des jeunes s'élève à 25 % de la population d'une génération. Dans certains quartiers, ce sont 30, 40 %. En Outre-mer, ce sont 50 %. Un jeune sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté. Un jeune attend en moyenne vingt-sept ans je dis bien vingt-sept ans avant de connaître son premier emploi stable. Les jeunes ont de plus en plus de difficultés à l'obtenir, ils l'ont dit à pouvoir accéder au logement. Mais même leur droit à la santé s'est rétracté. Des principes comme ceux de l'accès à la contraception sont maintenant contestés, l'envie de créer une entreprise, de porter une initiative est souvent contrariée par une trop grande complexité.

Voilà le constat ! Et en même temps, malgré la crise et en dépit de ces difficultés économiques, il

Il y a encore tant d'initiatives qui sont prises, tant d'engagements qui sont marqués chaque jour, tant de créations d'entreprises et notamment dans les quartiers les plus en difficulté ! Alors, voilà, nous sommes dans cette situation où il y a à la fois tant de raisons de nous désoler et, en même temps, tant de motifs de nous mobiliser.

La première des priorités je l'ai dit, c'est la jeunesse et donc c'est l'éducation.

Là encore, j'ai entendu les attentes. Elles sont fortes et le ministre de l'Éducation est bien placé pour le savoir. On lui demande tout : d'assurer une formation d'excellence, d'avoir des rythmes scolaires qui soient adaptés aux intérêts de l'enfant, mais que les enseignants puissent avoir les conditions de travail les meilleures, que les parents puissent suivre l'éducation de leurs enfants, que les élèves soient bien orientés, que les entreprises puissent disposer d'une main-d'œuvre bien formée et bien qualifiée. Nous avons fait le choix de donner tous les moyens, y compris dans cette période de difficultés budgétaires, à l'école et à l'éducation.

Nous allons créer les emplois d'enseignants, de personnels de l'éducation : soixante mille sur le quinquennat. C'est le seul budget qui ait eu ce traitement, au détriment des autres, et je remercie les autres ministres de l'avoir compris. Nous voulons donc qu'il y ait toutes les ressources disponibles - celles que nous pouvons engager aujourd'hui - pour l'éducation.

Mais l'interpellation qui m'a été faite aujourd'hui est celle de l'orientation et c'est venu à plusieurs reprises. D'abord, ces filières professionnelles qui ne sont pas suffisamment reconnues, ces métiers qui ne sont pas valorisés, ces modèles sociaux qui sont reproduits et qui ne font pas valoir qu'un certain nombre d'activités puissent être non seulement nobles, mais utiles pour l'économie. Nous devons donc faire en sorte que ces filières-là soient d'abord pour les parents une source de confiance lorsque les enfants y sont orientés. Nous devons faire en sorte que l'enseignement professionnel et l'apprentissage puissent être aussi regardés comme des filières d'excellence.

Nous devons également avoir le souci de la mixité, pouvoir trouver dans les mêmes établissements à la fois ceux qui suivent des filières professionnelles et ceux qui suivent des filières d'enseignement général, que nous puissions donner c'est la tâche de la ministre de l'Enseignement supérieur à ceux qui ont suivi les filières professionnelles, le droit de pouvoir aller à l'Université et notamment dans les instituts universitaires de technologies, parce que c'est leur place et qu'il n'y a aucune raison que les bacheliers d'enseignement général occupent un certain nombre d'établissements qui ne leur sont pas destinés. Il faut qu'il y ait aussi de la mobilité, qu'il n'y ait aucun déterminisme, aucune fatalité qui fasse que dès la 6^e, le parcours soit connu.

Nous allons donc réformer l'orientation. Nous allons faire en sorte de le faire dans la concertation avec les personnels mais aussi avec les régions parce que ce sont elles qui peuvent également nous aider à prévoir ce que sera l'emploi de demain. Nous allons faire en sorte qu'il y ait aussi un parcours individuel d'information, d'orientation, de découverte. Je retiens la proposition qui a été présentée par ces jeunes : qu'il y ait des temps où l'élève puisse sortir de l'établissement, faire un stage, un voyage et permettre aussi que des entreprises, des associations viennent dans les établissements scolaires pour ouvrir les esprits, montrer qu'il y a des métiers auxquels les jeunes et peut-être même les enseignants n'avaient pas pensé.

C'est donc un vaste chantier essentiel parce qu'aucun jeune et cela vaut aussi pour leurs parents ne doit avoir le sentiment que son destin est inscrit avant même qu'il n'ait eu le moindre diplôme, que sa vie n'est pas déterminée à l'avance et qu'il a donc toutes ses chances.

Ensuite, il y a la grave question du décrochage de ces jeunes qui ne vont même pas jusqu'au bout de l'obligation scolaire. On peut punir leurs parents, on peut leur enlever les allocations familiales, cela ne changera pas la réalité. Ce qu'il faut faire de ces jeunes, c'est les accueillir dans d'autres établissements, leur fournir tous les éléments qui leur redonneront confiance en eux et en leur capacité à revenir ensuite dans un cycle scolaire.

Moi, je ne peux pas admettre que 140 000 jeunes sortent chaque année du système d'enseignement sans aucune qualification, sans aucun diplôme. J'ai donc fixé l'objectif de diviser ce nombre par deux d'ici la fin du quinquennat. Nous devons faire en sorte qu'aucun décrochage ne soit irréversible. Et les jeunes qui se seront perdus et bien nous les reprendrons sous différentes

formes. Pourquoi pas d'ailleurs le service civique ? Il pourrait être l'une des réponses à un moment dans ce parcours, pour quelques mois, le temps là encore d'avoir été utile aux autres - donc utile à soi-même - et de revenir vers un parcours scolaire ?

Ces jeunes qui n'auront pas pu, faute de moyens suffisants, accéder à un niveau de qualification plutôt que de les laisser attendre, pendant combien d'années d'ailleurs, un emploi qui ne viendra jamais nous avons l'idée d'une garantie qui leur serait apportée et qui n'est pas une allocation. J'entends déjà ceux qui nous diraient que ce serait de l'assistanat ! Non, il s'agit d'une garantie qui leur permettrait d'avoir des moyens de vivre dignement et en même temps, en contrepartie, l'obligation de se former, de se qualifier.

Cette nécessité de l'orientation, on ne la trouve pas simplement au collège ou au lycée, nous devons la trouver également dans l'Université. Trop de jeunes s'inscrivent à l'Université et connaissent un parcours défectueux. Là encore, nous réformerons le premier cycle. Nous ferons en sorte qu'il soit moins spécialisé, qu'il ouvre plus de possibilités pour la réussite des jeunes. Nous décloisonnerons autant qu'il sera possible les filières pour que grandes écoles, Universités et instituts de technologies puissent être autant de passerelles entre les établissements et entre les jeunes. Nous doublerons la formation universitaire en alternance pour qu'il y ait davantage d'expériences dans l'entreprise.

Là encore, j'ai entendu les jeunes nous dire qu'ils voulaient des stages pour, justement, connaître l'activité économique, qu'ils étaient même prêts à ce que les entreprises viennent dans les établissements. Je leur ai dit : « s'il y a trente ans, on m'avait fait cette proposition, j'aurais dit que le capital n'entrerait pas dans les Universités ! » Mais aujourd'hui, le capital, c'est eux ! Et ils demandent que les entreprises viennent pour leur proposer un certain nombre de formules, d'expériences nouvelles, à la condition néanmoins que ces stages ne soient pas des emplois gratuits, qu'il n'y ait pas un abus, qu'il n'y ait pas une utilisation du besoin de ces jeunes de se former simplement pour avoir une main-d'œuvre disponible et qui ne serait pas rétribuée pour son travail. Nous encadrerons donc les stages et nous multiplierons les possibilités pour les jeunes de les trouver dans les entreprises.

Enfin il y a la question de l'aide aux étudiants, de l'allocation qui a été une nouvelle fois proposée. Nous avons aujourd'hui à peu près six cent trente mille étudiants boursiers. Nous remettons, là encore, le système des aides à plat au sens que nous ferons en sorte que les mécanismes puissent être revus, de façon à ce qu'ils soient les plus utiles, les plus justes et les plus efficaces. Mais au-delà de l'école, de l'éducation, de l'Université, notre grand engagement doit être l'emploi. J'ai donné les chiffres du chômage des jeunes. L'urgence, c'est de permettre à ces jeunes, notamment ceux qui sont les moins qualifiés, les plus éloignés du marché du travail, de pouvoir retrouver l'espoir. Ce sont les « emplois d'avenir » et nous en créerons cent mille en 2013, davantage encore en 2014. Je lance donc un appel aux collectivités locales, aux grandes associations, à l'économie sociale et solidaire, aux coopératives, aux jeunes entreprises, de pouvoir accueillir des jeunes en « emplois d'avenir ».

Et puis pour tous ces jeunes qui demandent une expérience mais aussi une stabilité, nous avons créé le « contrat de génération » qui est cette idée simple : lorsqu'une entreprise embauche un jeune avec un CDI et garde un senior pour que le senior fasse le tutorat - l'accompagnement du jeune -, cette entreprise bénéficie d'une prime qui pourrait aller jusqu'à quatre mille euros pendant trois ans. Cette idée du « contrat de génération » peut être généralisée pour la transmission d'entreprise et généralisée également pour la création d'entreprise.

Chaque fois qu'il y a un tuteur et un jeune qui font ensemble cause commune, il doit y avoir un soutien de l'État. C'est la belle idée de la transmission ! C'est la belle idée de la solidarité entre les âges qui, jusqu'à présent, n'avait pas besoin de primes, de subventions ou d'incitations pour être effective parce qu'elle se faisait naturellement je pense aux entreprises artisanales, mais qui, aujourd'hui, compte tenu de l'état de l'économie, avec des grandes entreprises, avec des PME, doit être portée par une formule juridique nouvelle. C'est le contrat de génération.

Et puis il y a aussi cette lutte contre la précarité. Un accord important a été signé entre les partenaires sociaux et les employeurs pour que, désormais, les contrats courts soient davantage coûteux pour l'entreprise qui les multiplie et que les contrats longs, c'est-à-dire les CDI, puissent

couteux pour l'entreprise qui les multiplie et que les contrats longs, c'est-à-dire les CDI, puissent revenir moins chers que les CDD. Nous transposerons rapidement l'accord qui vient d'être signé entre les syndicats et le patronat pour qu'il y ait, justement, cette lutte contre la précarité.

On m'a parlé de discriminations. Et c'est vrai, c'est plus dur pour un jeune garçon, une jeune fille d'obtenir un emploi même s'il a un diplôme, s'il porte un nom qui se écrit plus difficilement que les autres et s'il habite un quartier qui est plus connu que les autres. Nous constatons je rappelais ces chiffres que dans certaines cités, les taux de chômage des jeunes dépassent 40 %. Alors nous avons et c'était un de mes engagements de campagne pour l'élection présidentielle, nous avons créé les emplois francs.

Cela veut dire quoi les emplois francs ? Ce n'est pas parce qu'il y avait des emplois mensongers précédemment. Non, les emplois francs, c'est l'idée que chaque jeune qui habite un quartier que l'on considère comme plus difficile que d'autres porte par son adresse, par son lieu de vie un avantage en termes de cotisations sociales et d'impôts. Jusque-là, il y avait les zones franches : demander aux entreprises de venir dans certains quartiers. Certaines l'ont fait et je veux saluer leur investissement, d'autres ont préféré rester en dehors. Là, sans remettre en cause ces zones franches, nous ferons en sorte que les habitants de ces quartiers et les jeunes puissent avoir une chance de plus, un atout de plus pour l'employeur.

Je veux aussi aider les jeunes à créer leur entreprise. La demande m'a été adressée, elle est pertinente. Je viens de visiter une jeune entreprise grenobloise (WIZBII) qui met en relation des jeunes qui veulent mettre leurs diplômes en valeur et les entreprises, notamment de nouvelles technologies, qui cherchent un certain nombre de compétences. Et cette entreprise aide même à la création d'entreprise ! Formidable idée qu'Internet produit ! Cela c'est l'initiative privée. Elle n'a pas à être ni encouragée ni découragée. Mais nous devons faire davantage et je retiens la proposition qui m'a été faite, c'est-à-dire soutenir dès le départ des projets de création des jeunes par le microcrédit, par des prêts, par des garanties. Et une des vocations de la Banque Publique d'Investissement, pas à Paris, mais dans les régions, ce sera précisément de venir en soutien aux entreprises, aux nouvelles entreprises et à celles notamment créées par les jeunes.

Ensuite, il m'a été rappelé que pour un jeune qui voulait son autonomie, son indépendance, qui voulait même accéder à un emploi, le droit au logement était essentiel. J'ai donc demandé au gouvernement de préparer la mise en place d'une garantie universelle et solidaire des risques locatifs. De quoi s'agit-il ? D'une mesure pour les jeunes ? Non, d'une mesure pour tous les locataires qui ferait que pour un propriétaire, si cette garantie existait, il y aurait une assurance contre le risque d'impayé. C'est une réforme originale et lourde. Mais, en réalité, elle sera essentiellement au bénéfice des jeunes parce que ce sont eux qui ont le plus de mal à fournir des cautions. Ou alors ce sont leurs parents qui doivent les prodiguer quand ils le peuvent. Avec ce mécanisme que le ministre du Logement est en train de préparer, il y aura donc cette garantie universelle. Je souhaite qu'à la fin de l'année, nous puissions avoir créé ce mécanisme.

Autre interrogation, le droit à la santé. Là encore, je vais évoquer l'accord qui a été passé entre les partenaires sociaux et qui va permettre de généraliser ce qu'on appelle la « Complémentaire santé » à tous les salariés. Mais les jeunes, ils ne sont pas encore salariés et nous constatons qu'un jeune sur six n'a pas de Complémentaire santé, ce qui revient à dire que les jeunes se soignent moins bien que leurs parents. Nous aurons donc à cœur de proposer aux jeunes une formule de généralisation aussi des Complémentaires santé.

J'ajoute que pour la contraception, le gouvernement a introduit un kit gratuit pour les mineurs et conduira en 2013 une grande campagne d'information, d'éducation sexuelle dans les établissements, hors des établissements parce qu'il n'est pas admissible qu'une jeune fille puisse être enceinte sans l'avoir voulu à quinze ans, à seize ans et recoure à une IVG et, parfois, n'y recoure pas parce qu'il n'est pas si simple d'aller aussi dans un centre de Planning Familial. Et cette réalité, elle n'est pas celle de la France il y a quelques années, c'est la réalité d'aujourd'hui qui s'est même aggravée depuis plusieurs années, faute de services publics suffisants en matière de santé. Voilà ce que je voulais dire à tous ces jeunes qui me questionnaient mais qui, en même temps, affirmaient des principes. Je les ai écoutés. Il y a trois volontés, trois exigences qui ont été rappelées. Sans doute ne sont-elles pas différentes de celles que nous-mêmes à leur âge nous

avons à lesprit. La première de ces exigences, cest louverture. Aucun jeune ne veut être enfermé ni dans son établissement, ni dans son quartier, ni dans son destin. Tous les jeunes demandent à vivre non seulement libres, mais à être véritablement des citoyens dans la société avec des droits, des devoirs, avec une volonté de participer, avec une reconnaissance, un respect, y compris pour les contrôles de police cela peut arriver.

Louverture, cest donc le principe sur lequel notre société sest fondée ! Cela veut dire quoi ? Cela veut dire être mis en relation, être informé. Finalement, le grand privilège qui existe dans nos sociétés, ce nest pas simplement entre ceux qui ont du capital et ceux qui nen ont pas cest déjà un premier élément de disparité , cest entre ceux qui ont les informations et ceux qui ne les ont pas, ceux qui savent sorienter et ceux qui ne le savent pas, ceux qui ont des réseaux, des appuis, des soutiens et ceux qui nen ont pas.

Nous devons donc faire en sorte, tous les acteurs publics, ouvrir. Cest également la responsabilité des collectivités locales. Jai entendu une proposition elle peut paraître utopique , quil y ait des espaces, des lieux où lon puisse se rencontrer, échanger, avoir des expériences qui soient confrontées les unes les autres, ce quil ont fait finalement puisquils ne se connaissaient pas.

Le second principe, la seconde volonté, cest la mobilité. Etre jeune, cest voyager. Vous me direz, aujourdhui, cest le troisième âge qui voyage. Cest un signe des temps ! Avant, cétaient les jeunes qui voyageaient. Mais cest cher, cest rude, cest dur ! Toutes les procédures européennes doivent donc être maintenant dirigées vers les échanges, les voyages, les mobilités.

Il a été évoqué le programme Erasmus. Nous étions, mardi dernier, en Allemagne, les ministres, les parlementaires. Michel DESTOT était présent. Nous étions en Allemagne et nous parlions de ce quavait été le traité, il y a cinquante ans, entre la France et lAllemagne de réconciliation et damitié. Le général de GAULLE et Konrad ADENAUER : soixante-douze ans pour le général de GAULLE, quatre-vingt-sept ans pour Konrad ADENAUER. Cela donne de la perspective pour ceux qui ont encore cinquante-huit ans qui sont à la tête de lÉtat ! Ces deux personnages font un traité de réconciliation. Et quel est le seul engagement quil prennent lun par rapport à lautre ? Cest pour la jeunesse. Parce quil avaient compris quil fallait dépasser les clivages, les guerres, les oppositions, cétait la jeunesse qui pouvait être le socle à partir duquel pouvait se construire une amitié et lEurope avec.

Cette Europe, elle doit donner là encore toute sa place à la jeunesse. Le programme Erasmus parce quil y a toujours quelques esprits grincheux qui voudraient le remettre en cause , doit être non seulement conforté, mais élargi. Je rappelle quil a déjà bénéficié à quatre cent cinquante mille jeunes Français, mais souvent parmi les plus favorisés de notre société. Le programme Erasmus doit donc être élargi à ceux qui sont dans les filières professionnelles, à ceux qui sont dans lapprentissage.

De la même façon, nous devons faire en sorte que tout jeune, à un moment, dans son parcours scolaire, universitaire, professionnel, puisse avoir une expérience à létranger, puisse vivre une partie de sa vie pas trop longtemps à létranger. Après, ils choisiront leur destination. Il y a des modèles, vous verrez si vous les suivrez. Je ne suis pas sûr que ce soient des préoccupations fiscales qui vont vous mobiliser à ce stade donc vous pouvez choisir tous les pays du monde et pas seulement ceux où il fait froid. Allez dans les pays chauds, allez apporter votre soutien, votre solidarité, votre engagement. Oui, il faudra donc introduire aussi ces formules, y compris dans la formation professionnelle ! Pourquoi ne pas reconnaître dans le droit à la formation professionnelle le droit à faire cette expérience internationale ?

Mobilité, ouverture, engagement. Oui, lengagement. Cest, finalement, le privilège de la jeunesse de penser quelle peut changer le monde, de croire quil est possible davoir un destin plus grand que soi. Cest le rêve de la jeunesse dimaginer que la génération qui arrive va décider de tout. Lengagement doit donc être au cur de ce quune société peut offrir à une génération. Cela peut être un engagement associatif. Ici, beaucoup ont déjà fait ce choix. Ce qui veut dire que léducation populaire dont on parlait au lendemain de la guerre sest perpétuée et que les jeunes ont, en réalité, toujours eu cette conviction que lassociation peut rendre plus fort. Mais une

proposition ma été faite et je la retiens, cest quon puisse valider lexpérience dans une association comme une expérience professionnelle, que celles et ceux qui ont permis une solidarité à légard des personnes âgées, qui ont fait un travail dans un quartier, qui ont fait de laccompagnement scolaire, puissent avoir même un diplôme qui leur reconnaisse ce quils ont fait.

Lengagement, cest aussi lengagement politique. Peut-être pourrait-on dabord faire en sorte quil puisse y avoir des jeunes dans les Conseils économiques, sociaux, environnementaux dans chaque région. Après, on verra si on fait des quotas pour les Assemblées il y a déjà du travail pour réussir la parité ! Mais comme on va faire le non-cumul des mandats, cela ouvrira quelques places supplémentaires. Mais il faudra que vous sautiez dessus parce quelles seront vite occupées. Et puis en même temps, il faudra les lâcher un moment parce quon nest pas jeune toute sa vie même si on le croit. Cest cela lillusion. Cest pour cela quil y a des élus comme moi dailleurs qui ont une très longue carrière politique, pensant quils sont toujours jeunes. Ce que je peux donc vous dire pour la politique : « prenez vos responsabilités, pensez que vous pouvez vous présenter à des mandats ». Nous arrivons à la veille délections municipales, allez chercher des places, revendiquez-les. Et si vous êtes électeurs, regardez la composition des listes et votez en conséquence.

Lengagement, oui. Lengagement civique aussi. Et je veux saluer ce quest le service civique, idée qui avait été lancée par Martin HIRSCH, quil a réussi à traduire dans les faits, ce que lon appelle dans dautres pays le volontariat. Mais en France, comme on avait la nostalgie du service militaire, on a appelé cela le service civil ou le service civique.

Aujourdhui, il y a vingt mille jeunes qui sont en service civique. Je propose quà la fin du quinquennat, nous soyons à près de cent mille. Mais déjà, si nous pouvions être lannée prochaine à trente mille jeunes, ce serait déjà un progrès malgré nos contraintes budgétaires parce que nous considérons quà un moment, être utile aux autres, cest être utile à soi-même, que les jeunes qui sont passés dans le service civique nen sont pas sortis de la même manière quils y étaient rentrés, quils ont eu une expérience rare.

Je demande aux collectivités locales daccompagner les services civiques. Des jeunes qui peuvent être en service civique peuvent être aussi ceux qui vont encadrer les « emplois davenir ». Ceux qui vont être en service civique vont pouvoir faire aussi le travail transgénérationnel qui était souhaité : aller vers les plus anciens que soi, être capable de comprendre ce quest la sagesse dune génération, ce quest lenthusiasme dune autre. Le service civique doit donc être pour nous une référence.

Je veux terminer cette séance de vux qui est autant dengagements parce que nous ne pouvons plus être simplement dans les souhaits, dans les incantations, dans les attentes. Nous devons traduire maintenant dans les actes nos engagements. Quand jévoque la jeunesse, jévoque la société toute entière. Quand je prends la génération qui vient comme la génération qui doit recevoir de nous toute notre attention, je le dis pour la cohésion même de notre pays. Jai réfléchi sur ce qui était susceptible de réunir, de rassembler une nation comme la nôtre traversée par tant de clivages, tant de sensibilités, parfois tant dindividualisme, mais cest ce qui nous constitue. Quest-ce qui, finalement, à un moment, va nous réconcilier ? Quest-ce qui va nous élever ? Quest-ce qui va nous permettre de nous sentir une nation fière et forte ? Cest tout simplement ce que nous pouvons faire pour les jeunes, non pas pour les satisfaire, ils ne le seront jamais. Ils seront même toujours dans la revendication parce que cest leur nature, cest leur mission. Mais nous, nous devons nous rassembler. Et cest mon mandat de président de la République de permettre le rassemblement du pays, lapaisement de la France et surtout doffrir la belle perspective de faire avancer la France.

Je vous lai dit, nous sommes le pays qui a la vitalité démographique la plus dynamique dEurope. En 2030 ou 2035, il y aura soixante et onze millions dhabitants en France, soixante-dix-sept millions seulement, si je puis dire, en Allemagne. Nous serons le pays le plus jeune dEurope. Cest cet atout-là que je veux donner comme facteur despérance à notre pays. Et si jai un vu à formuler, cest que la France fasse confiance à sa jeunesse parce quen faisant confiance à sa jeunesse, elle assurera son avenir et sa propre réussite. Merci.